

## 22 - Musées du Centre - Acquisition de 4 montres pour le Musée du Temps

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :** Ces acquisitions permettent au Musée du Temps d'enrichir son fonds et de compléter ses collections.

Deux montres militaires, une «montre de bidasse» et un chronographe d'aviateur datant de la Grande Guerre ont donc été achetées lors de cette vente. Elles permettront une présentation sur la guerre de 1914-1918, vraisemblablement au moment du centenaire du début de la guerre en 2014, centrée autour du fonds Clerc, un ensemble de *militaria* déjà conservé par le musée, au sein duquel l'horlogerie militaire faisait défaut. Elles ont coûté respectivement 732 € et 915 €.

Les deux autres montres achetées sont des pièces remarquables, aussi bien du point de vue de la technique horlogère que de leur intérêt historique.

Il s'agit de montres décimales révolutionnaires, datant de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à une époque où le gouvernement révolutionnaire décrète, à l'instar de ce qui a été mis en place dans tous les systèmes de mesures, une décimalisation du Temps, par l'intermédiaire du décret du 4 frimaire de l'An II. La journée est donc divisée en 10 heures de 100 minutes chacune, à la place des 24 heures habituelles. Ce décret, dont l'application reste très difficile, est abandonné dès 1795, mais il a permis la réalisation d'un certain nombre de pièces horlogères novatrices, tout à fait singulières.

La première pièce, au cadran frappé d'une devise révolutionnaire, «Vive la République», est pourvue d'un cadran décimal de 10 heures, qui correspond à la journée complète. A la différence des montres décimales classiques, qui fonctionnent sur deux demi-journées de cinq heures, celle-ci est donc pourvue d'un cadran singulier. Son prix d'achat est de 6 588 € TTC.

La seconde est une pièce d'importance, rare exemple de cadran vingt-quatre heures à la fois décimal et duodécimal. La montre possède donc une double chiffraison, aussi bien en accord avec le système horaire classique qu'avec la mesure du temps révolutionnaire. Signée «Hentzel à Colmar» elle permet de dater précisément l'époque de sa création, autour de 1795, et montre bien la coexistence du décompte traditionnel du temps avec la mesure du temps révolutionnaire au cœur de ces années de transition. Elle a été vendue 12 200 € TTC.

Ces deux acquisitions complètent un fonds important déjà détenu par le Musée du Temps et présenté en partie lors de l'exposition «*Montres et merveilles*», consacrée à l'histoire de la mesure du temps décimal, problématique située à la croisée des chemins de l'horlogerie et de l'histoire politique et sociale qui s'inscrit parfaitement dans le discours d'un musée qui a pour vocation d'explorer les différentes facettes de la notion de temps, au-delà du simple aspect technique.

Ces deux pièces ont vocation à être présentées dans le cadre du renouvellement muséographique de l'exposition permanente du musée en 2012.

L'achat de ces quatre pièces a été validé au point de vue du fond par la Délégation permanente de la commission scientifique d'acquisition du Ministère de la Culture.

Le montant d'acquisition des deux dernières pièces, respectivement 6 588 € et 12 200 €, soit un total de 18 788 € est susceptible d'être subventionné à hauteur de 50 % par le Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées.

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit :

- participation Ville de Besançon : 9 394 €
- subvention FRAM : 9 394 €.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ces acquisitions,
- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

«**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je ne vois pas de question. Pas de contre, pas d'abstention. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 28 février 2012.*